



SRADDET

HAUTS-DE-FRANCE

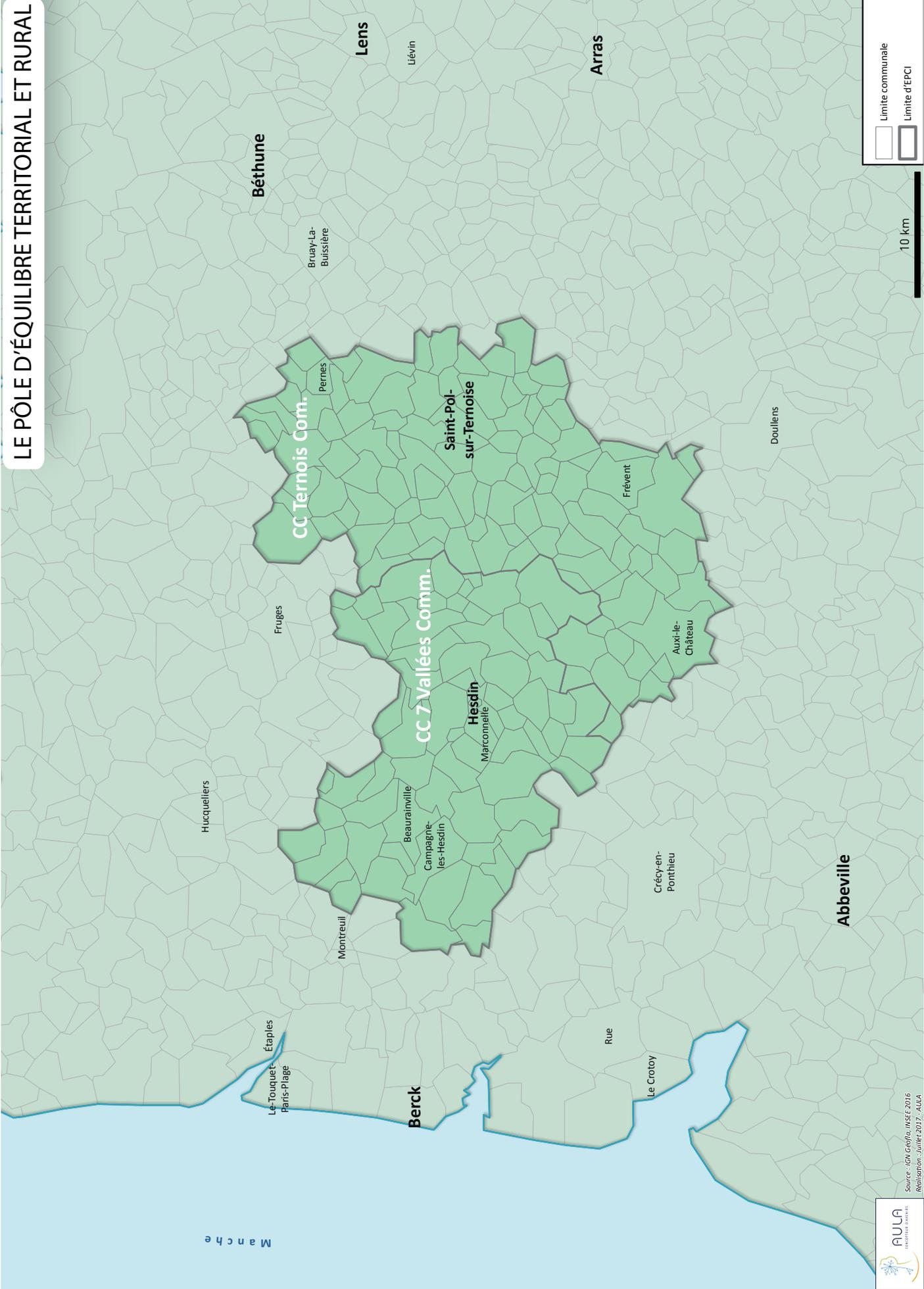
COMPLÉMENT AU REPÈRE TERRITORIAL

DE L'ESPACE DE DIALOGUE PICARDIE MARITIME - COTE D'OPALE

Positionnement du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Ternois - 7 Vallées dans la région Hauts-de-France



LE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



Source : IGN, Géoportail, INSEE 2016
Réalisation : Juillet 2017 - AULA



Introduction

Lors de la Conférence Territoriale Espace de Dialogue « Picardie Maritime / Côte d'Opale » du 15 mai 2017, Madame Valérie LETARD, Vice-présidente de la Région Hauts-de-France en charge des solidarités avec les territoires, du contrat de plan État-Région, des Fonds structurels européens et de l'aménagement du territoire, a présenté aux élus des territoires associés au sein de cet espace une première ébauche des grands partis-pris d'aménagement et de développement du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) en cours d'élaboration. Cette phase de définition des choix stratégiques, menée à partir de l'identification des enjeux régionaux, est décisive pour construire une stratégie adaptée à la Région et pour l'avenir des multiples territoires qui la composent.

Conscients de l'important travail mené par les services régionaux depuis le lancement fin 2016 de l'élaboration du SRADDET et soucieux de participer à la co-construction de ce schéma comme la proposition nous en a été faite par la Région, nous souhaitons alimenter les travaux en cours avec le présent document de synthèse qui rappelle les spécificités et les grands enjeux de notre territoire.

Officiellement créé par arrêté préfectoral le 08 juin 2017, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Ternois – 7 Vallées est composé des deux Communautés de Communes, à savoir Ternois Com (104 communes et 40 000 habitants) et 7 Vallées Comm (69 communes pour 30 000 habitants), qui couvrent un total de 173 communes pour environ 70 000 habitants. Le 17 mars dernier, le PETR et l'État ont signé un contrat de ruralité qui s'articule autour des axes prioritaires suivants :

1. Favoriser l'accès aux soins de qualité et faciliter la mise en réseau des équipements et des professionnels de santé ;
2. Améliorer l'accessibilité des services à la population : services publics, petite enfance ... ;
3. Redynamiser le tissu commercial des centres bourgs ;
4. Revitaliser le tissu bâti des centres bourgs et des villages ;
5. Amplifier l'attractivité touristique et accompagner les projets structurants ;
6. Favoriser l'attractivité économique et la création d'emploi, par la formation et l'innovation ;
7. Assurer une mobilité pour tous ;
8. Développer l'accès à la culture et aux activités sportives en milieu rural, facteur d'attractivité et de lien social .

S'ajoute à ces 8 axes l'enjeu de la « transition écologique et énergétique » considéré comme un axe transversal à l'ensemble du contrat et qui sera décliné de manière opérationnelle dans chaque projet.

Dans un souci de lisibilité et de cohérence avec la démarche régionale, nous avons fait le choix de décliner nos axes prioritaires dans les partis-pris définis par la Région. Pour autant, nous veillerons à ce que ceux-ci soient bien pris en compte dans le SRADDET, notamment dans un objectif de développement équilibré et équitable de notre territoire rural, en particulier vis-à-vis des grands territoires qui nous entourent. Le PETR nous apparaît être une échelle de réflexion et d'action adaptée à la déclinaison de la stratégie régionale sur notre territoire.

Mr Claude BACHELET,
*Président du PETR du
Ternois - 7 Vallées*

Mr Marc BRIDOUX,
*Président de la Communauté de
Communes du Ternois*

Mr Pascal DERAY,
*Président de la Communauté de
Communes des 7 Vallées*

Une attractivité régionale

fondée sur une forte ouverture
à valoriser et à maîtriser

CE QUE DIT LE « REPÈRE TERRITORIAL »

Un territoire soumis à la pression touristique :

- le tourisme est un secteur crucial du territoire « Picardie maritime - Côte d'Opale », un des « moteurs » touristiques principaux de la nouvelle région. Il génère des emplois non délocalisables, en favorisant le développement de l'économie « présentielle ». La baie de Somme (sud) et les stations balnéaires (nord) sont au coeur de l'attractivité locale, mais l'arrière-pays y participe également ;
- il s'accompagne cependant d'externalités négatives liées à la pression touristique (densité touristique de 531 lits/km² sur le littoral du Pas-de-Calais, part des résidences secondaires parfois très élevée – Touquet-Paris-Plage, Fort-Mahon-Plage, Quend) ;
- les enjeux du « littoral sud » sont à intégrer dans le territoire plus large de la façade maritime Manche-Mer du Nord.

COMPLÉMENTS

Le potentiel touristique de l'arrière-pays à exploiter

Le territoire du PETR est doté de **nombreux sites touristiques** reconnus tels que le Circuit de Croix-en-Ternois (100 000 visiteurs en 2015), le Centre Historique Médiéval d'Azincourt (21 700 visiteurs en 2015), la forêt d'Hesdin (plusieurs centaines de milliers de visiteurs), l'ABC Aquatic & Bowling Center de Marconne (105 000 visiteurs), l'Abbaye de Belval (31 000 visiteurs en 2015), le musée d'Hesdin (9 400 visiteurs en 2015), le Château de Cercamp (4 500 visiteurs en 2016), les Jardins de Séricourt (1 000 visiteurs) ou encore les parcs et jardins (en moyenne 20 000 visiteurs/an), qui sont **facilement accessibles**. Plusieurs grandes villes de la région se situent à moins d'une heure, ce qui favorise le tourisme à la journée.

Cette richesse permet au territoire de s'inscrire dans une démarche de tourisme culturel, de mémoire, de loisirs et de nature. En effet, cet espace possédant un caractère environnemental marqué par plusieurs entités paysagères, dispose d'un cadre propice au développement du « **tourisme vert** » (nombreux chemins de randonnée, etc.).

Consciente de leurs atouts, les CC des 7 Vallées et du Ternois ont adopté, en 2013, une stratégie de développement touristique en partenariat avec les acteurs du tourisme (Offices de Tourisme, Comité Régional de Tourisme, Pas de Calais Tourisme ...), ce qui a permis de déboucher sur la signature avec la Région d'un Contrat de Rayonnement Touristique (CRT) commun aux deux territoires. Le CRT positionne les CC des 7 Vallées et du Ternois comme une « Destination Campagne » au sein des Hauts-de-France.

Un pôle agro-alimentaire majeur à préserver

Au delà de sa dimension touristique, le PETR dispose d'un « **bon potentiel agricole** » et d'une « **bonne qualité agronomique** », ce qui a permis à l'agriculture de modeler les paysages mais également les activités économiques du secteur. Parmi les grands établissements de la CC des 7 Vallées, nombreux relèvent du **secteur agro-alimentaire** ; Nestlé Purina Petcare (Marconnelle), les établissements Fauconnier (Marconne) ou encore Eurovanille (Gouy-Saint-André). En ce qui concerne **les 10 plus grands établissements de la CC du Ternois, 3 relèvent de ce secteur** et sont localisés dans la zone industrielle de Saint-Pol-sur-Ternoise (Herta – 900 salariés,

Ingredia – 280 salariés et Bigard – 172 salariés). Ces entreprises représentent une composante-clé du système productif du territoire.

Le **secteur du machinisme agricole** est aussi un des **points forts** du territoire. Près d'une vingtaine d'entreprises exercent cette activité, fournissant de l'ordre de 500 emplois. Géographiquement, elles sont surtout implantées autour de Beaurainville et Campagne-lès-Hesdin.

Cependant, ce tissu industriel évolue dans un contexte peu favorable. À titre d'exemple, entre 2010 et 2013, la CC du Ternois a perdu 9 entreprises industrielles, dont 4 dans le secteur de l'industrie alimentaire et 2 dans le secteur du travail du bois, ce qui témoigne de l'**enjeu de préservation du secteur secondaire** sur ce territoire.

Le territoire bénéficie d'une forte présence de l'artisanat (densité d'établissements artisanaux supérieure à la moyenne régionale) qui offre un nombre importants d'emplois.

En ce qui concerne les nouveaux modes de commercialisation des produits agricoles, la proximité des pôles urbains (Arras, Béthune, Le Touquet, etc.) devrait permettre d'envisager le développement des circuits courts.

Une nouvelle filière économique émerge sur le territoire, **la méthanisation**, qu'il convient d'accompagner dans son développement multi-sectoriel (fertilisation des sols, production de spiruline, production d'électricité).

L'économie de la santé et de l'action sociale à conforter

La **santé** et l'**action sociale** représentent des **secteurs d'activités prégnants** pour le territoire. Ils font partie de la sphère présentielle qui **pourrait se développer à l'avenir**, notamment en raison du vieillissement des habitants et de l'évolution du travail féminin, qui induisent de nouveaux besoins. Sur les 10 plus grands établissements du territoire de la CC du Ternois, 5 appartiennent à ce secteur d'activité, dont le Centre Hospitalier du Ternois (environ 500 employés) et la Polyclinique du Ternois (150 salariés). La CC des 7 Vallées est également dotée d'une Clinique Chirurgicale, située à Marconne (22 salariés) et d'un Hôpital Local situé à Hesdin (de 100 à 250 employés). Ce dernier se voit renforcé avec un projet de développement, dont l'idée est de réunir sur un seul et même site, les trois établissements disséminés dans Hesdin et dépendants du CHAM. La reconstruction des 3 sites géographiques sur un seul site (Richelieu) ont été validés par l'Agence Régionale de Santé et par le Conseil Départemental pour 2018.

L'Association Sanitaire Sociale de la Région de Lille compte plusieurs établissements pour personnes handicapées implantées sur différents sites (Saint-Pol-sur-Ternoise, Saint-Michel, etc.), comptant entre 100 et 250 salariés au total. Les ADMR et Aide Familiale Rurale emploient également plus de 200 employés sur l'ensemble du territoire du Ternois.

Une volonté de développement et de structuration de la filière bois

Reconnue Pôle d'Excellence Régional, **la Maison du Bois** implantée sur la CC des 7 Vallées, a pour objectif d'animer et de développer la filière Forêt-Bois sur le territoire du PETR et le Montreuillois. Ses missions s'articulent autour des volets suivants : Boisement/Plantation (conseil et accompagnement technique des collectivités, agriculteurs et propriétaires privés) ; Bois-Energie (structuration d'une filière locale d'approvisionnement en plaquettes bois, accompagnement des collectivités pour l'installation de chaudières) et Bois-Transformation (accompagnement des artisans de la filière et développement de projets de construction ou réhabilitation en bois régional). L'enjeu est de développer et structurer la filière bois, sur laquelle repose une partie de l'activité économique du territoire.

Les enjeux du territoire :

- Renforcer la stratégie touristique du PETR ;
- Affirmer le poids du pôle agro-alimentaire dans la stratégie régionale, en vue de sa préservation ;
- Développer les circuits-courts ;
- Conforter l'économie de la santé et l'action sociale ;
- Développer les filières bois et méthanisation ;
- Favoriser l'attractivité économique et la création d'emploi, par la formation et l'innovation.

Un modèle territorial

qui combine renforcement de la **Métropole**,
structuration de **pôles de rayonnement régionaux**
et valorisation des **dynamiques rurales**

CE QUE DIT LE « REPÈRE TERRITORIAL »

Un espace organisé autour des pôles de Berck et Abbeville peu connectés entre eux :

- des déplacements domicile-travail organisés autour de la CA de la Baie de Somme et la CA des 2 Baies en Montreuillois, qui génèrent les principaux flux internes du territoire ;
- une armature urbaine structurée autour de ces 2 grands pôles ; l'espace rural au nord-ouest s'agence autour du pôle de Saint-Pol-sur-Ternoise et de pôles de proximité.

COMPLÉMENTS

Cet espace s'organise, non pas autour de deux, mais de trois pôles : **les Grands pôles de Berck et d'Abbeville sur le littoral sont complétés par le pôle de Saint-Pol-sur-Ternoise** dans l'arrière-pays. La carte des déplacements domicile-travail rend bien compte de cette configuration. Bien que moins marquée, on observe une convergence de flux vers la CC du Ternois. La commune de Saint-Pol-sur-Ternoise, à elle seule, offre plus de 5 000 emplois* pour 5 000 habitants. **Des liens importants avec l'Artois**, notamment avec la CA de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, apparaissent aussi clairement.

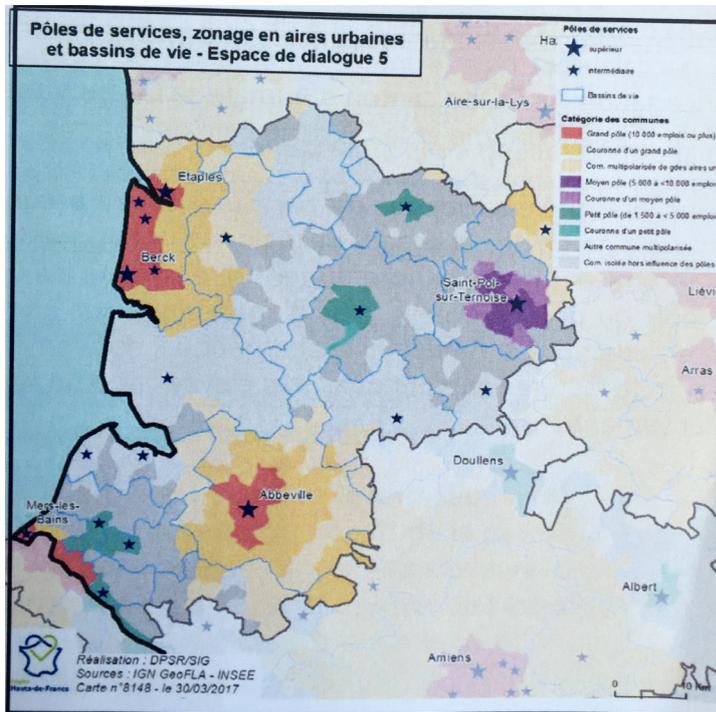
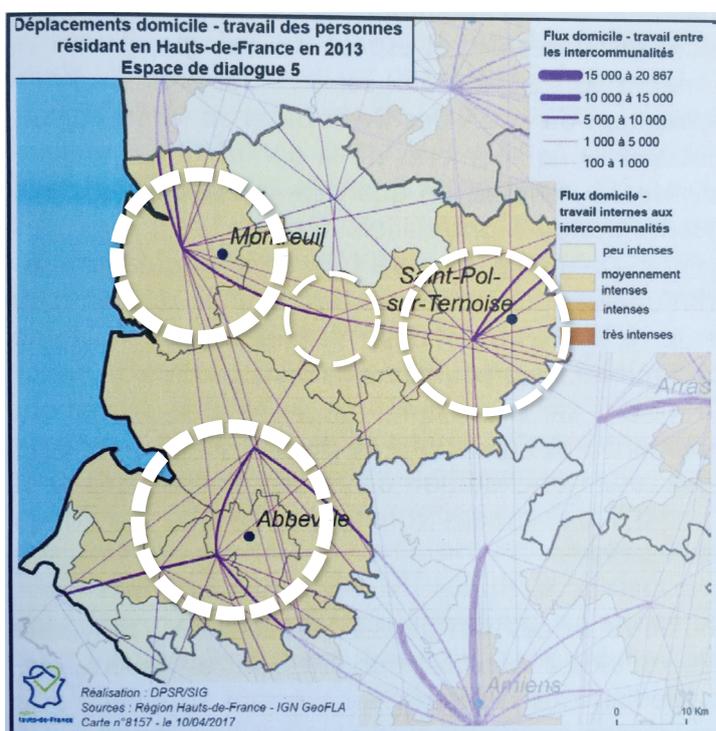
La CC 7 Vallées Comm constitue une interface au sein de cet espace. Si ses échanges sont plus importants avec le montreuillois (5 000 à 10 000 déplacements domicile-travail), elle a néanmoins des liens avec toutes les intercommunalités voisines, et notamment avec la CC du Ternois.

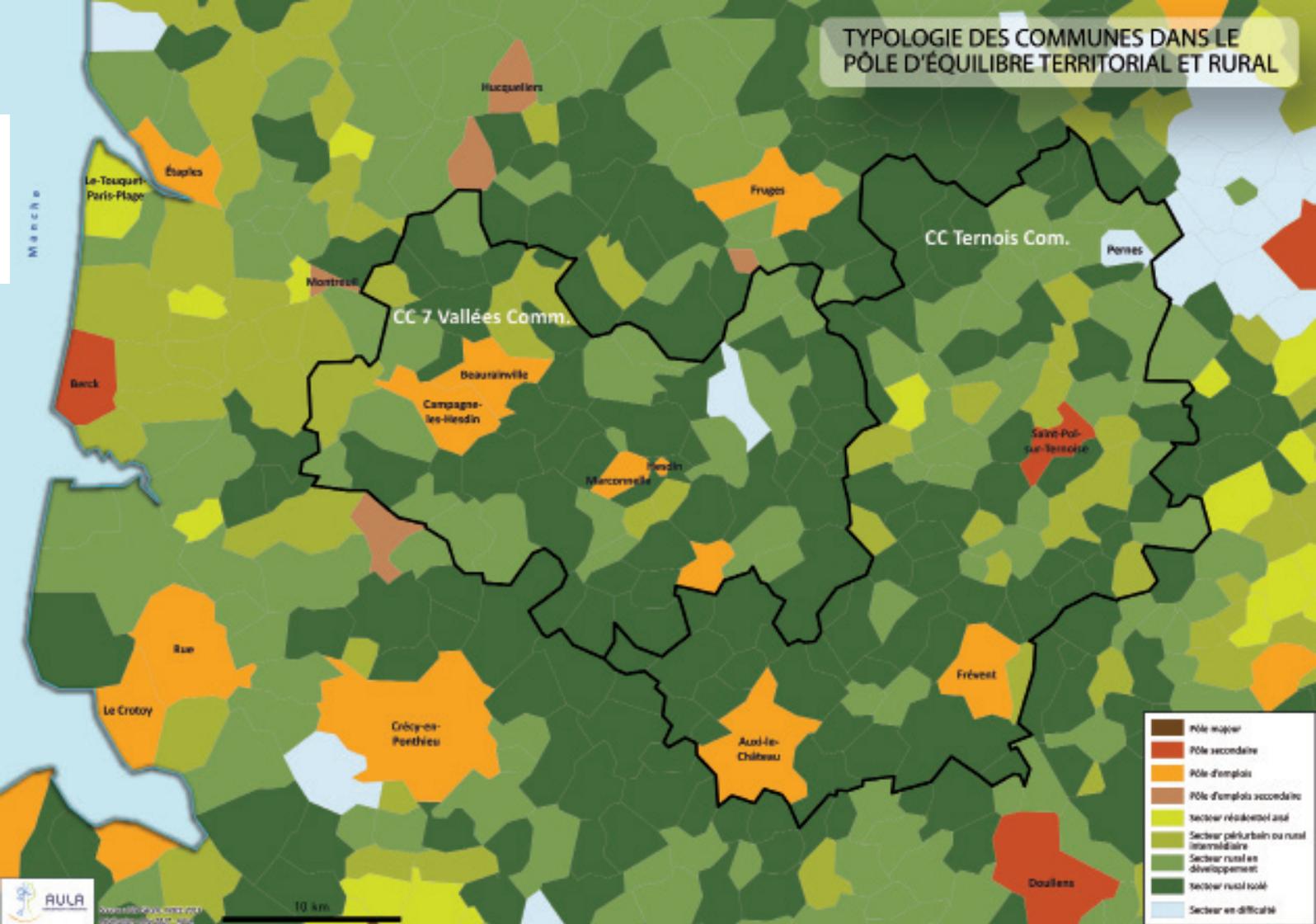
Le zonage en aires urbaines (cf. carte ci-contre) montre un grand nombre de communes multipolarisées** au nord-est du territoire (en gris foncé), ce qui confirme les **dynamiques rurales** de l'arrière-pays, mais aussi la dépendance vis-à-vis des territoires extérieurs.

Il est à noter par ailleurs qu'environ **un tiers des communes sont considérées comme isolées** – hors influence des pôles (en gris clair sur la carte).

* 5100 emplois au lieu de travail en 2013 (Insee - RP2013 exploitation complémentaire).

** commune dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.





La note « armature urbaine et systèmes territoriaux intra-régionaux », élaborée par l’AULA et l’AUD Pays de Saint-Omer dans le cadre du SRADETT, complète ce constat. Une typologie des communes des Hauts-de-France, résultat d’un croisement de 4 indicateurs, y a notamment été réalisée (cf. carte ci-dessus). Elle montre une situation contrastée. D’un côté, elle fait ressortir sur le territoire du PETR un maillage de petits pôles d’emplois (en orange sur la carte) ainsi qu’un secteur rural au nord-est, autour de Saint-Pol-sur-Ternoise et Pernes, qui gagne de la population. En revanche, tout un arc sud, identifié comme « secteur rural isolé » (en vert foncé) cumule les difficultés : un indice de concentration de l’emploi généralement très faible, une absence de pôles de services, un revenu médian faible (voire très faible) et une évolution de la population négative ou inférieure à la moyenne régionale.

Ces secteurs, isolés et en difficulté, constituent **un vrai enjeu, notamment en termes de mobilité**. La desserte en transports en commun y est extrêmement faible. De surcroît, les lignes TER desservant Saint-Pol et Hesdin vont être prochainement suspendues pour travaux. L’absence de véhicule personnel, dans un territoire particulièrement concerné par une population vieillissante et une population fragile, peut générer des situations de grande précarité.

Des initiatives locales tentent de réduire cette fracture. L’association locale d’aide à la mobilité sur le pays des 7 Vallées, LIEN PLUS, propose un service de transport à la demande pour les personnes sans moyen de locomotion. Son périmètre d’intervention sera étendu à partir de septembre 2017 progressivement sur Ternois Com. La mobilité est un enjeu majeur pour les élus, qui recherchent des solutions innovantes auprès du SMIRT et d’autres structures comme Rézo Pouce. Cette problématique est donc à mettre en corrélation avec l’enjeu de l’aménagement numérique, tout particulièrement sur ces territoires.

Les enjeux du territoire :

- Conforter et valoriser les dynamiques rurales ;
- Renforcer les pôles urbains et bourgs-centres ;
- Désenclaver les communes isolées par une offre de transport en commun adaptée et le soutien aux alternatives de mobilité innovantes.

Une proximité de l'indispensable

une optimisation des formes d'approvisionnement pour une amélioration de la **qualité de vie**

CE QUE DIT LE « REPÈRE TERRITORIAL »

Un territoire marqué par des disparités d'accès aux équipements et par une santé sociale en retrait.

- un espace ne possédant pas la même accessibilité aux services. Plus de 10% de la population des intercommunalités du Haut-Pays Montreuillois, du Ponthieu Marquenterre, du Ternois et des 7 Vallées sont en moyenne à plus de 7 minutes des équipements de « proximité » ;

- un niveau de vie de ces espaces, qui est en dessous de la moyenne régionale comme la CC des 7 Vallées qui connaît d'importantes difficultés sociales. En outre, le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne régionale pour 4 intercommunalités dont la CC du Ternois où les jeunes rencontrent des difficultés importantes d'insertion ;

- en ce qui concerne la vulnérabilité énergétique, elle est très présente dans les territoires ruraux comme la CC des 7 Vallées et la CC du Ternois où on retrouve généralement un habitat ancien.

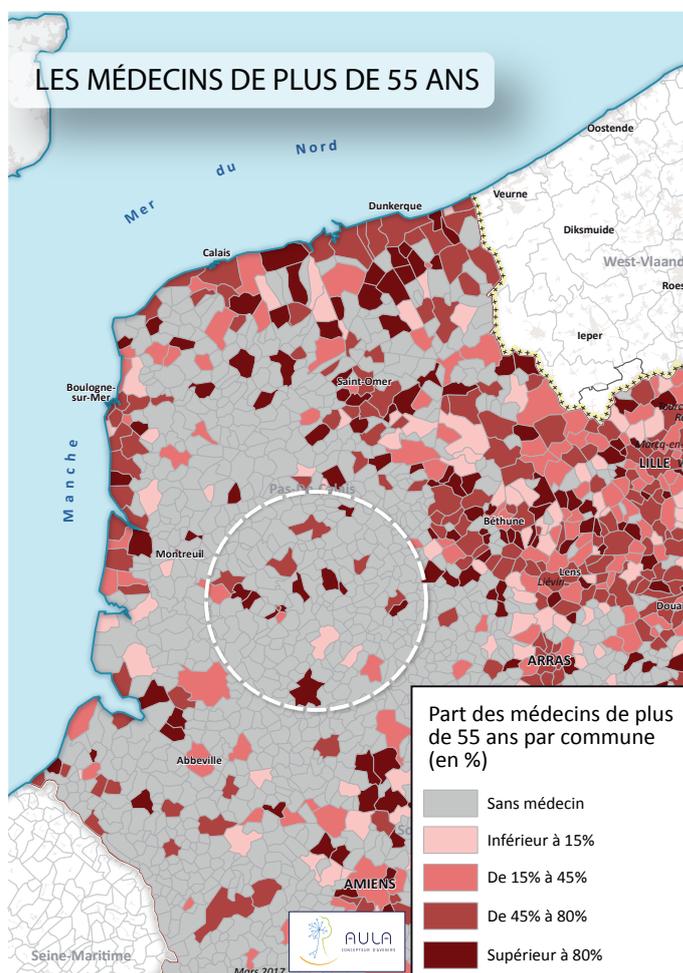
COMPLÉMENTS

Une offre sanitaire incomplète et des freins à l'accès aux équipements

Le territoire du PETER comprend 1 pôle de services supérieur (Saint-Pol-sur-Ternoise) et seulement 3 pôles intermédiaires (source INSEE). Une partie importante du territoire se retrouve isolé. À titre d'exemple, environ un tiers des communes se situent à plus de 5 km d'un service postal (source : SDAASP Pas-de-Calais). Le caractère rural et l'étendue du territoire en font **une zone hétérogène en ce qui concerne l'accessibilité aux services**, qui engendre parfois une **dépendance extérieure** (ophtalmologie, gynécologie, rhumatologie, dentistes, etc.).

Les distances importantes impliquent pour les **populations vulnérables** des freins matériels (offre de transport, coût de transport, ...) et psychologiques qui limitent leur mobilité.

En réponse à un classement « **Zone en difficulté** » par l'Agence Régionale de Santé en matière d'offre en soins, les CC ont impulsé des démarches visant à lutter contre la désertification médicale. En 2012, un Contrat Local de Santé a été signé avec l'ARS sur le Ternois et un projet territorial de santé a été mis en place en 2016 sur la CC des 7 Vallées. En lien avec les professionnels de santé, une réflexion a été menée afin d'aboutir à la création de plusieurs Maisons de Santé réparties sur le territoire, comme par exemple la Maison de Santé à



Anvin (opérationnelle depuis 2013), la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Auxi-le-Château (opérationnelle depuis le début d'année), la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Gauchin Verloingt (travaux en cours de réalisation), de deux maisons médicales à Blangy sur Ternoise (opérationnelle depuis 2011) et à Auchy les Hesdin (ouverte depuis juin). Des projets sont également à l'étude à Hesdin (près de 40 professionnels intéressés) et à Beaurainville. Pour autant, avec le vieillissement de la population et les difficultés d'accès aux soins, le maintien et le renforcement de l'offre de soins (généralistes et spécialistes) restent un enjeu important pour le territoire.

Un marché de l'emploi difficile d'accès et un enjeu fort du numérique

Le territoire du PETR dispose d'un maillage d'agences « Pôle Emploi » restreint, avec deux agences (Hesdin et Saint-Pol-Sur-Ternoise) et d'une **faible représentation de certains partenaires liés à l'emploi** (organismes de formation, organismes consulaires, agences de travail temporaire...). Pour autant, ce territoire bénéficie de la présence d'une Mission Locale et de l'ADEFI. Cette dernière développe l'ingénierie de projets en faveur du territoire sur les champs de l'orientation, la formation, l'emploi, l'insertion, la vie quotidienne. Cette structuration quasi unique permet d'organiser un véritable guichet unique de l'emploi avec une collaboration étroite de Pôle Emploi.

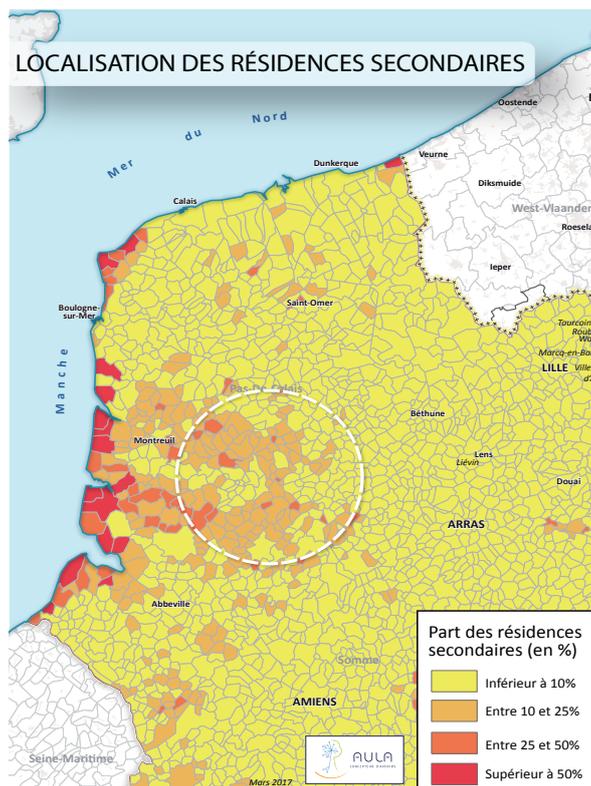
Le numérique apparaît comme l'une des solutions pour pouvoir répondre aux enjeux de formations et d'accès à l'emploi de la population, mais également d'amélioration des offres de services des entreprises et des parcs d'activités ainsi que de développer de nouvelles formes de travail (télétravail, etc.). La **mise à niveau de l'infrastructure numérique** est un enjeu fort pour le territoire dans la mesure où subsistent des zones grises qui disposent d'une mauvaise qualité de réception. Un **accompagnement des populations** les plus éloignées d'un usage du numérique doit également être envisagé.

Un accès au logement insuffisant et des problèmes de précarité énergétique

Le territoire du PETR se démarque par sa ruralité. On y retrouve essentiellement des maisons individuelles (92% dans le SCOT du Ternois) et peu de logements sociaux (en moyenne inférieur à 10% du parc total de logements).

On constate des **difficultés d'accès au logement** en particulier des jeunes liées à une inadéquation entre l'offre et la demande (principalement au niveau de la taille des logements) ainsi qu'au coût élevé des loyers.

Le parc de logements est globalement ancien et donc potentiellement peu performant sur le plan thermique (plus des 2/3 des logements construits avant 1975 sur la CC Ternois Com). Une majorité de ménages consacrent plus de 12% de leur budget aux énergies liées au logement et sont donc en **situation de précarité énergétique** (source : Energies Demain, 2007).



Les enjeux du territoire :

- Maintenir un socle de services de proximité (bureau de poste, boulangerie, épicerie, école primaire, infirmier, médecin, dentiste ...)
- Renforcer l'offre territoriale des soins de premier niveau, notamment au travers de la création de Maisons et Pôles santé ;
- Mettre à niveau les infrastructures numériques ;
- Accompagner le développement de nouvelles formes de travail, de formation et d'accès à l'emploi ;
- Accompagner l'accès à un logement économe en énergie.

CE QUE DIT LE « REPÈRE TERRITORIAL »

Un territoire exposé aux risques «climatiques» et confronté à des inégalités de formation :

- de nombreux atouts liés à la qualité de son patrimoine naturel et paysager (Baie de Somme, Hâble d'Ault, Vallée de la Bresle) dont la préservation constitue un enjeu fort ;
- une forte exposition aux risques d'inondation et d'érosion (Saint-Polois et Montreuillois). Ce territoire voit apparaître de nombreux enjeux de préservation de la biodiversité en raison de l'importance du patrimoine naturel et des pressions qui s'y exercent ;
- une orientation économique qui se transforme, d'où l'enjeu majeur de créer des conditions optimales pour que la population soit formée, en lien avec les nouveaux « gisements » d'emploi mais aussi avec les différentes formes d'innovation (Abbeville, Montreuillois ...) ;
- un enjeu important de réduction des inégalités de formation (sur 5 intercommunalités du territoire, dont la CC des 7 Vallées, moins de 1/3 de la population âgée de plus de 20 ans a le baccalauréat).

COMPLÉMENTS

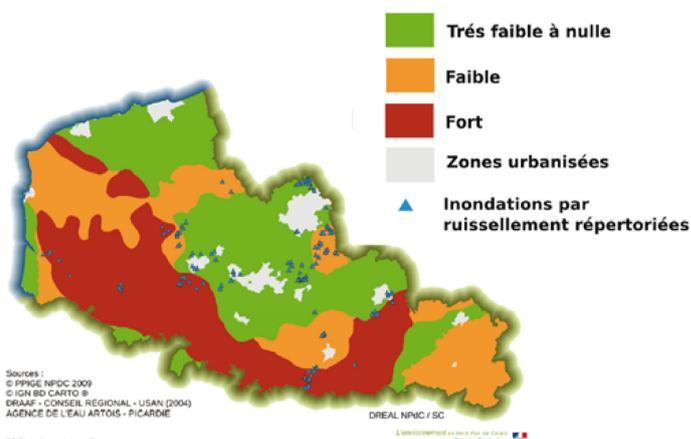
Le territoire du PETR caractérisé par des sols de qualité mais soumis à une érosion importante

Le territoire du PETR est considéré comme **le « poumon vert » du département du Pas-de-Calais**. Cet espace possédant une bonne qualité agronomique a permis à l'agriculture de façonner les paysages mais également les activités économiques. Dans un secteur à l'identité rurale forte, 12,5% du territoire sont **des espaces à enjeux écologiques majeurs ou forts** (source : DREAL NPdC, « L'environnement en Nord Pas-de-Calais », Tome 3 « Les enjeux »). Sont d'ailleurs recensées sur le territoire des 7 Vallées Comm', 1 Zone Natura 2000 et 14 ZNIEFF*, et sur le territoire de TernoisComm., 2 zones Natura 2000 et 19 ZNIEFF.

L'image du territoire représente une « échappée verte » permettant ainsi le **développement du tourisme vert**, de plus en plus recherché.

En raison de la topographie et de la structure des sols, cet espace est très sensible à l'érosion. Une grande partie du territoire se situe dans une **zone de forte densité de ravinelements constatés** (source : profil environnemental NPdC - DREAL 2014).

Cette érosion est en partie due aux nouvelles pratiques agricoles (élevage intensif, labours, etc.) qui constituent un sujet de préoccupation croissante. En plus d'appauvrir les terres agricoles, elle aggrave les problèmes d'inondation (par ruissellement des eaux pluviales), qui peuvent provoquer des pollutions de la ressource en eau par lessivage.



Densité des ravinelements constatés – Profil environnemental NPdC –2014

* Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

De nombreuses actions sont menées notamment par les SAGE dans le cadre de la **lutte contre l'érosion**, qui se traduisent par des dispositifs de gestion du ruissellement (ex : Le Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche et ses affluents, Le Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys, ...).

L'eau : une ressource vulnérable sur le secteur, à protéger et à valoriser

Le territoire du PETR compte **trois principaux cours d'eau** : La Canche, l'Authie et la Ternoise. Depuis quelques années, l'Authie comme La Canche subissent des **pollutions** ponctuelles par les matières en suspension, mais aussi par des pollutions diffuses (pesticides, rejets d'assainissement urbain et/ou industriel ...). La nappe de la craie est donc particulièrement vulnérable dans les fonds de vallées. Des actions de reconquête de la qualité de l'eau sont donc à mener afin de prévenir l'aggravation de la situation.

Le territoire, présentant un réseau hydrique relativement important, laisse poindre de sérieux **risques d'inondations**. Ces inondations peuvent survenir par un effet de débordement, mais aussi par ruissellement (source : DREAL NPDC, « L'environnement en Nord Pas-de-Calais », Tome 3 « Les enjeux »).

Le SDAGE Artois-Picardie 2010-2015 identifie une aire d'alimentation de captages prioritaires pour la ressource en eau potable sur l'extrémité nord-est du territoire. **De nombreux captages** (28 sur le territoire de Ternois Com) pour l'alimentation en eau potable sont implantés, ce qui nécessite de protéger les zones de réserve en eau. Pour autant, la **protection de la ressource en eau** ne doit pas empêcher toute possibilité de développement urbain ou d'aménagement de pôles d'activités sur le territoire. Cela doit se faire à la fois dans le respect des enjeux environnementaux et de la nécessité d'inscrire le territoire dans une dynamique de développement.

Des dynamiques sociodémographiques contrastées

Après une baisse constante de sa population pendant plusieurs décennies, le territoire a depuis les années 2000, entamé un renversement de cette tendance, avec un taux de croissance annuel positif d'environ 0,3% (0,33% sur Ternois Com et 0,2% pour la CC des 7 Vallées) ce qui est supérieur à la moyenne départementale (0,2% - INSEE 2014). Néanmoins, les situations sont très contrastées selon les lieux. Les villes et les bourgs-centres ont un taux d'évolution de la population négatif (à titre d'exemple, -10 % à Hesdin entre 2008 et 2013) tandis que les hausses de population les plus importantes sont observées dans le quart nord-est du territoire.

Une offre de formation insuffisante

La Mission locale rurale du territoire du Ternois a identifié de **nombreuses problématiques liées à l'enjeu de formation et d'insertion professionnelle**, avec une offre de formation initiale assez faible (peu de BTS, pas de licence ...), peu d'apprentissage et de formation continue, un manque d'organismes de formation professionnelle sur le territoire. Les étudiants et les jeunes en formation doivent souvent se rendre à l'extérieur du territoire pour se former (notamment à Arras), ce qui implique des frais de déplacements non négligeables pour cette population potentiellement fragile.

Les enjeux du territoire :

- **Promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de la qualité des sols et de la ressource en eau ;**
- **Renforcer et accentuer les actions de lutte contre l'érosion ;**
- **Développer et adapter l'offre de formation ;**
- **Créer les conditions permettant d'assurer un meilleur accès à la formation (mobilité, formation à distance, dispositifs financiers ...).**

